

# La science comme bien commun : quels contextes, quels enjeux et quelles pratiques de chercheur.e.s ?

*Explorer la notion de biens communs de la  
connaissance et les pratiques qui découlent de  
cette approche*

# D'où je parle ?

## Quelles pratiques ?

- **De la biologie aux sciences de l'information et de la communication**
- Consultation en ligne : modifie profondément la pratique de bibliographie
- Mise en ligne de mes articles – Archives ouvertes
- Blogging et effets du blogging – individuel et collectif
- Twitter & communauté en ligne
- Construction - Jury de la thèse
- CS d'Hypothèses

# Contexte de découverte Open Access

- Acteurs réflexifs – sur la lecture et les nouvelles pratiques de recherche
- Approche par les pratiques de communication des chercheurs
- Rapports science et société
- Statut du savoir dans la société
- Problématique liés aux modèles économiques des éditeurs
- Questions autour de l'interdisciplinarité
- Des modifications de pratiques par le numérique
- Du rapport au savoir
- Du rapport à la publication à sa validation
- Légitimité et éthique
- Sciences citoyennes (ex A.Casili et sociologie en direct à partir des réseaux)

# INTRODUCTION

# La notion de bien commun

## ORIGINE DU CONCEPT

Elinor Ostrom

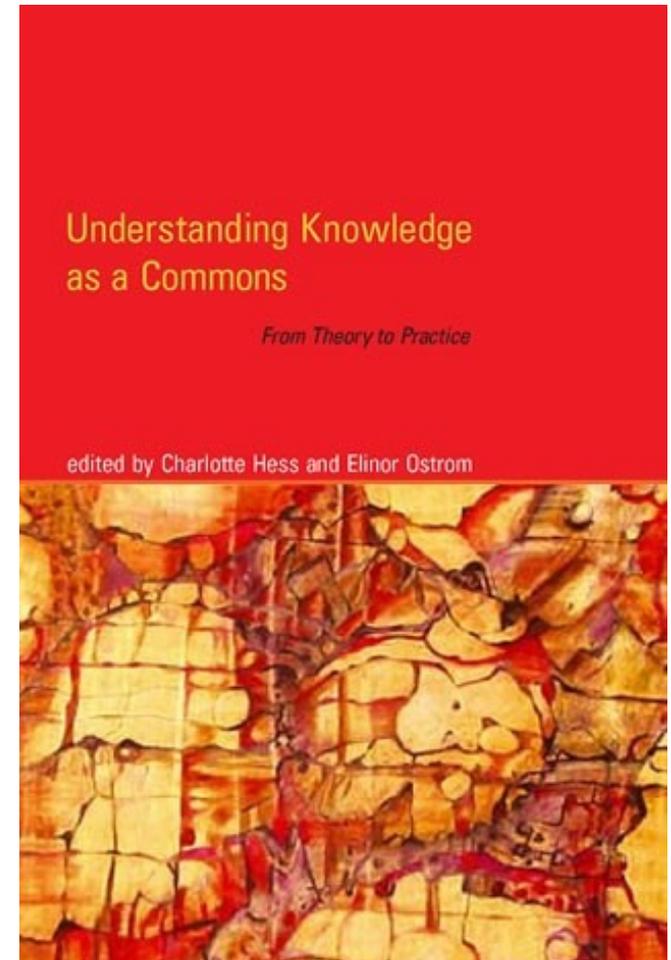
Prix Nobel 2009

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Elinor\\_Ostrom](https://fr.wikipedia.org/wiki/Elinor_Ostrom)

« **Elinor Ostrom ou la réinvention des biens communs** » par Hervé Le Crosnier  
<https://blog.mondediplo.net/2012-06-15-Elinor-Ostrom-ou-la-reinvention-des-biens-communs>

Et ouvrage clé en 2007

En ligne : [http://www.wtf.tw/ref/hess\\_ostrom\\_2007.pdf](http://www.wtf.tw/ref/hess_ostrom_2007.pdf)



# (Contre-)Histoire des Communs

## **Moyen-Âge - campagnes d'Angleterre**

les paysans avaient depuis des temps immémoriaux le droit de couper du bois, des genêts, de récolter du miel ou de mener paître leurs animaux sur des terrains communaux.

Ces terrains – landes, forêts, garrigues et autres prés communaux – gérés en commun, n'étaient pas délimités par des clôtures et n'appartenaient à personne en particulier.

# (Contre-)Histoire des Communs

Les paysans usaient ainsi d'un droit coutumier d'usage sur ces biens communaux, sans avoir à payer une contrepartie à la communauté ou au seigneur, contrairement à d'autres droits seigneuriaux comme l'usage du four à pain ou du moulin.

Avec le droit de pacage et le droit de glanage, le droit d'usage des communaux procurait une certaine sécurité aux familles paysannes, pour leurs besoins fondamentaux de la vie courante.

# (Contre-)Histoire des Communs

Cette organisation traditionnelle fut remise en question à partir du 12e siècle, et surtout entre le 15e et le 18e siècle, avec le développement en Angleterre de la production et du commerce mondial de la laine.

Les riches propriétaires fonciers cherchèrent à agrandir les surfaces de pâturages nécessaires à l'élevage des moutons pour la laine. Les terrains communaux furent clôturés et rendus aux moutons, tandis que les familles paysannes tombaient dans la précarité.

# (Contre-)Histoire des Communs

C'est ce que les historiens ont appelé le mouvement des **Enclosures**. Au fil des 17e et 18e siècles, la Chambre des Communes, le Parlement anglais, mettait fin aux droits d'usage et démantelait les Communaux par les *Enclosure Acts*.

**=> c'est un « sens de l'Histoire » favorable au libéralisme économique qui est mis en scène, avec ce premier acte d'enclosure de ressources naturelles, précédemment gérées au bénéfice de la communauté de façon coutumière.**

Une contre-histoire de ces évènements coexiste cependant.

# La Tragédie des Communs

Fable philosophico-économique de Garret Hardin, célèbre article paru dans la revue *Science* en 1968,  
« The Tragedy of The Commons ».

Dans cet article, Garrett Hardin pense avoir démontré que l'humanité est incapable de gérer un bien comme un commun.

Prenant l'exemple d'un pâturage laissé en libre accès, il affirme que des bergers cherchant à maximiser leur bénéfice suivent toujours leur intérêt - qui est d'amener paître davantage de moutons sur le champ. Au final, l'exploitation en commun de la ressource ne peut selon lui conduire qu'à sa destruction. Et l'auteur de conclure que **seule l'appropriation**, qu'elle soit le fait du marché (propriété privée) ou de l'État (propriété publique), **peut garantir à long terme la préservation des ressources.**

« L'histoire méconnue des communs », par Anne Lechêne, 5 juillet 2017 : <https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/lhistoire-meconnue-communs>

# *Governing The Commons*

**Elinor Ostrom**

**et les 8 principes de gouvernance des communs**

Elinor Ostrom, économiste et politologue américaine, reprend à la base la question de la gestion des biens communs avec des observations empiriques.

*En ligne : [https://wtf.tw/ref/ostrom\\_1990.pdf](https://wtf.tw/ref/ostrom_1990.pdf)*

« L'histoire méconnue des communs », par Anne Lechêne, 5 juillet 2017 : <https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/lhistoire-meconnue-communs>



The Evolution of Institutions  
for Collective Action



Political Economy  
of Institutions and Decisions

# *Governing The Commons*

Ses études de terrain, menées sur plusieurs continents, lui permettent de constater que des communautés humaines sont capables de gérer des ressources communes telles que des pêcheries, des systèmes d'irrigation, des nappes phréatiques, des forêts ou des pâturages, de façon plus efficace pour l'exploitation comme pour la préservation à long terme de la ressource.

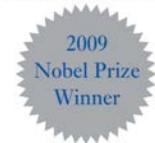
Dans son ouvrage *Governing The Commons*, publié en 1990, Elinor Ostrom met en évidence un ensemble de principes à respecter par la communauté pour y parvenir.

*En ligne : [https://wtf.tw/ref/ostrom\\_1990.pdf](https://wtf.tw/ref/ostrom_1990.pdf)*

« L'histoire méconnue des communs », par Anne Lechêne, 5 juillet 2017 : <https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/lhistoire-meconnue-communs>



The Evolution of Institutions  
for Collective Action



Political Economy  
of Institutions and Decisions

# *Governing The Commons*

8 critères qui définissent les conditions de mise en place d'une gouvernance ouverte :

- des groupes aux frontières définies ;
- des règles régissant l'usage des biens collectifs qui répondent aux spécificités et besoins locaux ;
- la capacité des individus concernés à les modifier ;
- le respect de ces règles par les autorités extérieures ;
- le contrôle du respect des règles par la communauté qui dispose d'un système de sanctions graduées ;
- l'accès à des mécanismes de résolution des conflits peu coûteux ;
- la résolution des conflits et activités de gouvernance organisées en strates différentes et imbriquées.

# A qui appartient la connaissance ?

⇒ les 8 principes d'Elinor Ostrom mettent en valeur la créativité

et la résilience des groupes humains

pour se doter de systèmes de gouvernance de leurs biens communs.

# A qui appartient la connaissance ?

## Les communs de la connaissance

La connaissance est souvent considérée par les économistes comme un bien public au sens de Paul Samuelson, c'est-à-dire non-excluable (il est difficile d'empêcher le savoir de circuler) et non-rival (ce que je sais ne prive personne du même savoir). Pourtant, des phénomènes d'enclosure peuvent se produire dans la diffusion de la connaissance.

*The Public Domain : Enclosing The Commons Of The Mind*, 2003, James Boyle

=> compare l'extension continue des droits de propriété intellectuelle à un « second mouvement d'enclosure », menaçant l'accès à la connaissance conçue comme un bien commun.

# La notion de bien commun

"Un bien commun n'existe qu'à travers une communauté qui se fixe des règles et se donne les moyens de les appliquer. »

"À la fin des années 1990, la théorie des Communs renouvelle la réflexion dans un autre champ que l'écologie, celui de la connaissance. Avec le développement d'internet, les connaissances, la culture, le réseau numérique lui-même peuvent être pensés comme des Communs, partagés par les usagers. On y retrouve l'idée centrale d'un accord entre le libre accès aux ressources communes et des règles de gestion communautaires pour assurer la permanence d'un travail coopératif. »

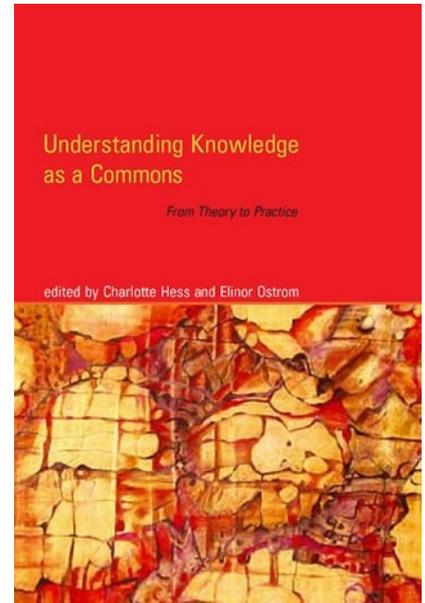
# A qui appartient la connaissance ?

Elinor Ostrom s'intéresse à son tour aux communs de la connaissance.

*Ouvrage collectif codir. Charlotte Hess, sur les nouveaux communs de la connaissance, 2007*

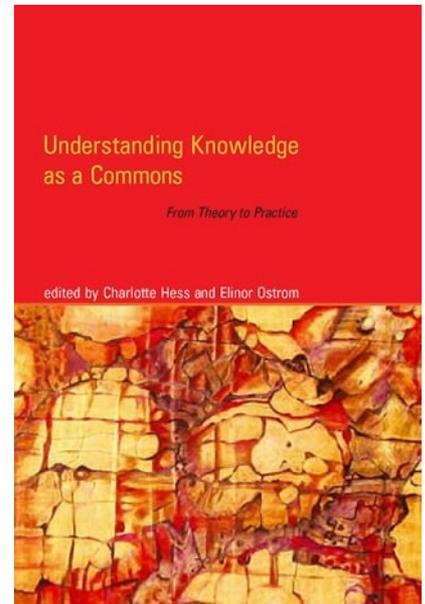
⇒ définition des communs plus englobante :

**« les communs sont des ressources partagées par un groupe de personnes et qui sont vulnérables aux dégradations et aux enclosures ».**



# A qui appartient la connaissance ?

Dans cette nouvelle approche, les communs ne recouvrent plus une simple catégorie de biens, comme les biens naturels, mais des agencements de rapports sociaux qui contribuent à leur production ou leur maintien, des systèmes de règles sociales et de gouvernance pour des actions collectives.



# La notion de bien commun

« La connaissance est un moteur de l'économie et de l'organisation sociale.

Aujourd'hui numérisée, elle circule, se diffuse et se partage aisément, permettant la coopération de communautés et la création de nouvelles connaissances.

Cette émergence dynamique et collective de nouveaux biens communs vient à son tour bousculer et renouveler la pensée économique et politique.

Les biens communs de la connaissance constituent ainsi une utopie pragmatique qui propose des voies nouvelles pour aborder les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. »

<http://cfeditions.com/libresSavoirs/>

Duivre coordonné par l'association Vecam

## Libres savoirs

LES BIENS COMMUNS DE LA CONNAISSANCE



<http://www.youtube.com/watch?v=APBOA1E2GDQ>

Université

de Strasbourg

# La connaissance, bien non rival

Dans ces nouveaux travaux, la production des connaissances est envisagée comme un commun, notamment en ce qui concerne les connaissances scientifiques élaborées par les communautés de chercheurs. Certes, la connaissance constitue une ressource immatérielle, très différente dans ses caractéristiques des ressources naturelles, dans la mesure où il s'agit d'un bien non-rival. L'usage des connaissances ne les détruit pas, mais au contraire en accroît la valeur (on dit qu'il s'agit de ressources « additives » et non « soustractives »). Néanmoins, Elinor Ostrom et Charlotte Hesse estiment que les grands principes théoriques dégagés à propos des ressources naturelles peuvent se transposer à la connaissance et elles identifient également des risques d'enclosures spécifiques pouvant frapper ce type de ressources.

# Travaux de Charlotte Hesse

« Ma recherche sur les communs de la connaissance se concentre spécifiquement sur les savoirs scientifiques, académiques et culturels,

car en tant que bibliothécaires, une des questions majeures à laquelle nous sommes confrontés est l'avenir incertain des productions universitaires.

La manière dont nous allons rassembler, organiser, diffuser et protéger ces communs des connaissances affectera en profondeur l'avenir de nos sociétés.

Selon moi, l'étude des communs de la connaissance consiste à chercher les meilleures méthodes pour partager et protéger au mieux toutes les formes de connaissances nécessaires à l'émergence de nouveaux savoirs. (...)

# Travaux de Charlotte Hesse

« Et ceci à une époque où les connaissances scientifiques doublent chaque année. Nous avons également besoin d'identifier dans ce déluge d'informations quelles seront à l'avenir les connaissances nécessaires à un développement scientifique, social, politique, artistique, économique et intellectuel. »

Charlotte Hesse, 2011, <https://vecam.org/archives/article1307.html>

# Travaux de Charlotte Hesse

Les économistes utilisent fréquemment la « connaissance » comme une illustration adéquate de ce qu'est un bien public (cf. Figure A).

La connaissance est considérée comme un bien non exclusif et non rival :

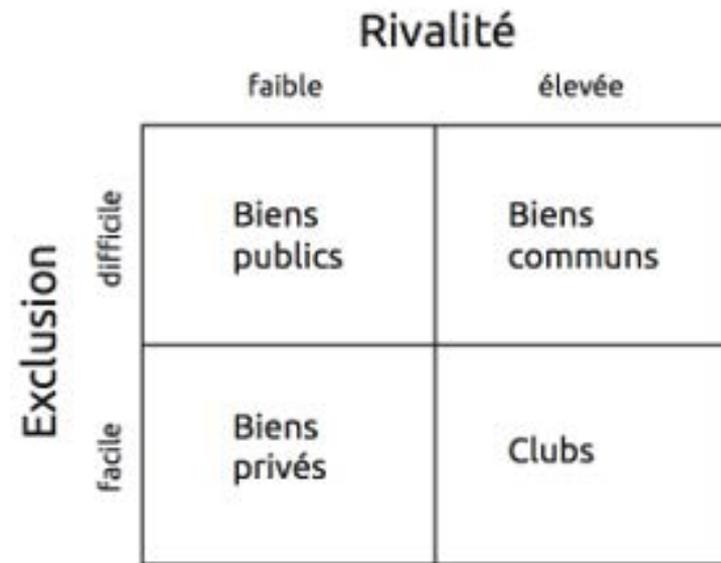


Figure A. Schéma classique des différents types de biens économiques (d'après Ostrom & Ostrom 1997)

# La notion de bien commun de la connaissance

« Par Biens Communs, nous entendons plusieurs choses :  
il s'agit d'abord de ressources que nous voulons partager et promouvoir, que celles-ci soient naturelles – une forêt, une rivière, la biosphère -,  
**matérielles** – une machine-outil, une imprimante –  
ou **immatérielle** – **une connaissance**, un logiciel, l'ADN d'une plante ou d'un animal –. (...) »

Source : définition de l'[association VECAM](#)

# La notion de bien commun de la connaissance

« (...) Il s'agit aussi des formes de gouvernance associées à ces ressources, qui vont permettre leur partage, le cas échéant leur circulation, leur valorisation sans destruction, leur protection contre ceux qui pourraient atteindre à leur intégrité.

Les Biens Communs sont donc à la fois une approche alternative de la gestion de biens et de services, qui bouscule le modèle économique dominant basé sur la propriété, et un imaginaire politique renouvelé. »

*Source : définition de l'association VECAM*

# La notion de bien commun

« Celui qui allume sa chandelle à la mienne ne me prend pas de lumière. »,  
B. Franklin

*« On parle de (bien) commun chaque fois qu'une communauté de personnes est animée par le même désir de prendre en charge une ressource (dont elle hérite ou qu'elle crée) et qu'elle s'auto-organise de manière démocratique, conviviale et responsable pour en assurer l'accès, l'usage et la pérennité dans l'intérêt général et le souci du 'bien vivre' ensemble ainsi que du bien vivre des générations à venir. »<sup>1</sup>*

« Les Communs existent quand l'action collective vient transformer une ressource en un moteur de cohabitation, de démocratie et de co-construction d'un futur partagé. Les Communs sont porteurs d'une vision d'une société solidaire et créative. Ils offrent aussi des outils pour l'action dans les territoires. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Proposée par Alain Ambrosi et rappelée par Lionel Maurel, cette définition permet de se représenter la diversité des ressources (naturelles, matérielles et immatérielles) que nous pourrions appréhender comme des communs.

<sup>2</sup> <http://www.a-brest.net/article15008.html>

# Les questions portées par les biens communs de la connaissance

« Information, savoir et culture sont chaque jour un peu plus le cœur battant de nos sociétés. Éléments premiers d'une part croissante de notre activité économique, ils contribuent à façonner nos manières de faire société.

Nos apprentissages et nos modes cognitifs, notre engagement dans le travail rémunéré tout comme notre autonomie par rapport à ses institutions, nos relations aux autres, nos pudeurs et nos exhibitions, notre espace-temps, nos attentions et inattentions, l'accord de notre confiance et la constructions de nos choix, nos déplacements, notre connaissance de soi, nos rapports aux objets, notre distance ou notre attachement à l'égard de la *res publica*.... Autant de champs bousculés, voire transformés par cette ébullition créative que l'on appelle société de la connaissance »,

# Internet et les biens communs

## **Extension numérique & communs**

### Réseau Internet

- ⇒ Le mouvement des communs rencontre un nouvel objet à intégrer à son nouveau cadre théorique.
- ⇒ Internet est rapidement reconnu comme un commun.
- ⇒ La question de la neutralité du net pose la réalité du risque d'enclosure, tout comme l'apparition en deux décennies des firmes géantes du Net.

# Internet et les biens communs

- > **La communauté du logiciel libre ou *open source***, face aux géants de l'informatique et des logiciels propriétaires, promeut et illustre qu'il est possible de créer et de gérer des communs numériques de façon efficiente.
- > **Choisir d'ouvrir le code à qui veut**, pour le modifier ou l'améliorer => pour mobiliser la créativité d'une communauté de développeurs rassemblés autour de la vision partagée d'une liberté à défendre.
- > **Expériences de collaboration à très grande échelle et à distance**, avec des machines en réseau, changent l'horizon de l'organisation du travail collaboratif humain => deviennent une source d'inspiration pour d'autres secteurs d'activité.

# Internet et les biens communs

Les transformations de l'économie de la connaissance, sous l'effet de la digitalisation, ont donné lieu à des concrétisations inspirées par la culture du libre et des communs : ainsi le mouvement de l'*Open Access* ou libre accès, pour les publications universitaires et l'approche des licences libres (**Creative Commons**) face au droit d'auteur et au copyright.

# Le numérique et le bien commun

“

« Internet est devenu une ressource essentielle au développement de nos sociétés, tant du point de vue économique que culturel ou social. À ce titre, il doit être considéré comme un bien commun, ou commun, qui ne peut être préempté par les intérêts de certains acteurs, publics ou privés, mais doit bénéficier à la communauté mondiale des utilisateurs. [...] Les communs sont au cœur des conceptions qui ont présidées à la naissance d'Internet. Ils ont permis sa dynamique créative et l'émergence d'une économie du numérique. Depuis, les communs se sont affirmés comme un fait social. Il s'agit aujourd'hui de trouver les moyens de continuer à faire grandir ce commun au bénéfice de toute la société. »

”

Cette citation est extraite du rapport « **Ambition numérique** » remis par le Conseil National du Numérique (CNNum) au Premier Ministre le 18 juin 2015, dans le cadre de la préparation d'une grande loi sur le numérique. Ce texte contient 70 propositions adressées aux pouvoirs publics, dont une partie vise à « promouvoir le développement des communs dans la société ».

Lionel Maurel (2015) « **Communs de la connaissance et enclosures**

Réponse à Allan Greer » <http://www.laviedesidees.fr/Communs-de-la-connaissance-et-enclosures.html>

# Les enclosures

Charlotte Hesse explique ainsi l'intérêt à la fois d'appréhender la connaissance comme un commun et de recourir à la notion d'enclosure pour en comprendre la fragilité, notamment dans l'environnement numérique [3] :

“

[...] le savoir qui réside dans mon cerveau n'enlève rien au savoir qui se trouve dans le vôtre. Aujourd'hui cependant, l'idée de connaissance comme bien public disparaît de plus en plus. Les savoirs empaquetés sous forme numérique sont infiniment plus vulnérables aux enclosures, plus fragiles face aux risques de perte, et davantage susceptibles d'altération que les savoirs exprimés dans des livres et des journaux imprimés.

Si les formats numériques facilitent l'accès aux contenus, ils permettent également de s'appropriier ce qui fut longtemps « intangible ». Ce nouvel état de « susceptibilité d'appropriation par autrui » n'est pas spécifique au savoir. On observe des phénomènes similaires pour la plupart des biens communs globaux, comme par exemple lorsque l'on pollue le cosmos, ou que l'on drague le fond des mers avec des chalutiers. La multiplication des tronçonneuses dans les forêts, l'enregistrement sauvage de musique indigène ou encore la capture par biopiraterie de codes génétiques constituent d'autres manifestations de cette « nouvelle vulnérabilité et susceptibilité d'appropriation ».

”

Lionel Maurel (2015)  
« **Communs de la connaissance et enclosures**  
Réponse à Allan Greer »  
<http://www.laviedesidees.fr/Communs-de-la-connaissance-et-enclosures.html>

# Les enclosures

On retrouve aujourd'hui dans les communs du savoir ces mêmes forces concurrentes, celle des enclosures et celle de l'action collective.

Les enclosures dans le domaine des connaissances peuvent inclure la transformation en biens marchands (*commoditization*) d'idées intellectuelles jusqu'alors non marchandes, ainsi que des informations factuelles et des données.

# *Les enclosures*

Elles concernent également les formes de privatisation et mainmise par de grandes compagnies sur des savoirs dont l'accès était jusqu'alors libre et souvent gratuit.

Les enclosures peuvent aussi être liées à des pertes d'information découlant d'une mauvaise conservation, de restrictions gouvernementales ou au contraire d'un désengagement de leur part, ou encore à des formes de négligence ou d'abandon (la durée de vie moyenne d'une page web est seulement de 77 jours !)

# *Les enclosures*

Les travaux sur les nouvelles enclosures dans tous les domaines de l'activité humaine couvrent entre autres les champs suivants :

le travail de recherche lui-même (McSherry, 2002) ;

la biodiversité (Gepts, 2004) ;

la culture (Clerc, 2002 ; Scafidi, 2005) ;

les idées (Evans, 2002) ; l'histoire (Foner, 2002) ;

l'information (Branscomb, 1994) ;

la vie et notamment les données génétiques (Magnus, 2002) ;

les cultures autochtones (M. Brown, 2003) ;

les données scientifiques (Elliott, 2005) ;

les ondes hertziennes (Snider, 2002).

# Les *enclosures*

Les enclosures ne correspondent pas seulement à l'érection de palissades autour d'un champ. Dégagée de son contexte historique initial et élevée à un niveau théorique supérieur, la notion recouvre cette « susceptibilité d'appropriation par autrui » qui peut venir remettre en question un droit d'usage sur une ressource partagée, quelle que soit sa nature.

Dans un essai de typologie, Silvère Mercier [4] dresse par exemple une liste des différentes formes que peuvent prendre des enclosures informationnelles : enclosures d'accès, comparables en un sens aux barrières physiques, mais aussi enclosures de temps, géographiques, attentionnelles, communautaires, techniques, juridiques ou écosystémiques. La notion d'enclosure informationnelle a ainsi été dotée d'une véritable profondeur, et constitue un outil puissant pour appréhender différentes formes de menaces pesant sur des biens communs de la connaissance. On peut prendre rapidement trois exemples pour étayer ces propos.

# Les biens communs

- **Accès aux savoirs**
- **Biens communs de la connaissance**
- **Justice cognitive**

# Les biens communs comme ressources

Un "commun de la connaissance" peut se décrire comme une ressource partagée, un "écosystème complexe se heurtant à des dilemmes sociaux". Ces dilemmes sont par exemple ceux :

- de la protection de la propriété intellectuelle *versus* un irrépressible besoin de l'humanité pour améliorer sa condition ;
- de la privatisation des savoirs contre l'idée d'ouverture ;
- des équilibres entre hiérarchies sociales basées sur la maîtrise des signes de savoir *versus* l'émancipation de tous par la connaissance partagée ;
- des communautés rétributrices (récompense des meilleurs) *versus* des communautés restauratrices (inclusion de tous par le pouvoir et savoir agir dans la durée).

# Les biens communs comme ressources

## Quels sont les enjeux des communs de la connaissance ?

Le numérique par sa démocratisation, ses possibilités d'accès à des informations et des personnes, son pouvoir de calcul, et de travail collaboratif, son pouvoir de diffusion rebat les cartes sociales et les positions acquises.

(...)

# Les biens communs comme ressources

## Quels sont les enjeux des communs de la connaissance ?

(...)

Il oblige à réévaluer la question des savoirs, non seulement dans leur nature (les [savoirs se transforment en flux plutôt que de demeurer des stocks](#)), dans leur limite et porosité (savoir savant versus savoir amateur, savoir composite, hybride, transdisciplinaire, informel), mais encore dans les droits d'usage et de propriété qui leur est associé.

# Savoirs locaux, savoirs situés

« [...] pour le plus grand nombre, ce serait une hérésie de suggérer que les connaissances scientifiques n'englobent pas l'ensemble de tous les savoirs. Une petite prise de recul montre cependant qu'il existe un ensemble à la fois important et désorganisé de connaissances qui ne peuvent être qualifiées de scientifiques, au sens où il ne s'agit pas d'un savoir établi selon des règles générales : ce sont les savoirs liés à des circonstances de temps et de lieu particulières. »

Hayek, Friedrich A. 1945. « The Use of Knowledge in Society », *American Economic Review* 35 (4) : 519-530. <http://www.econlib.org/library/Essa...>

# Savoirs locaux, savoirs situés

Autrement dit, nous avons autant besoin de la moindre parcelle de savoir local que des connaissances scientifiques.

À travers les communs des connaissances, nous commençons également à comprendre qu'il existe toutes sortes de savoirs partagés, imbriqués et entrelacés, chacun d'entre eux répondant à des exigences de temps et de lieu différentes.

# Savoirs locaux, savoirs situés

Les communs de la connaissance, en tant qu'ensemble, incluent toutes les formes de savoirs qui ont besoin d'être rendus disponibles pour faciliter la production de nouvelles connaissances, poursuivre un enseignement qui fasse sens et protéger la tradition d'une science ouverte.

# Savoirs locaux, savoirs situés

Conformément à l'idéal mertonien, reconnaître le rôle fondamental des communs de la connaissance appelle une meilleure compréhension de l'importance d'un accès équitable à l'information globale, et, dans le même temps, une protection des savoirs des peuples autochtones, ceci autant contre la piraterie que contre les menaces de leur propre disparition.

**C'est un élément fondamental de justice que de défendre l'accès libre et gratuit aux savoirs.**



**PRENDRE  
AU SÉRIEUX LA SOCIÉTÉ  
DE LA CONNAISSANCE**  
LIVRE BLANC

**ALLISS**  
■ Sciences  
Sociétés

MARS 2017

<http://www.alliss.org/>

## QUATRE CONSTATS ESSENTIELS

Même s'il ne s'appuie pas sur un bilan quantitatif, ce panorama suffit à étayer une conviction profonde. Concernant les interactions entre sciences et sociétés, nous avons affaire à des changements radicaux nourris par les transformations du social (haut niveau d'éducation, capacités d'innovation distribuées), par les nouvelles technologies (notamment le numérique) et par la conscience des grands défis sociétaux auxquels nous sommes confrontés. Certes, tout cela n'est pas totalement nouveau mais l'énergie de ces mouvements constitue aujourd'hui un potentiel qui peut avoir une importance cruciale. Encore faut-il actualiser nos cadres cognitifs et institutionnels et ne plus regarder cette réalité avec des lunettes qui datent du temps de l'instruction publique et de la république des savants. Ce panorama permet aussi d'établir quatre points essentiels :

### 1. Une implication massive des acteurs sociaux dans la production de connaissances

Les 10 cas présentés concernent de très nombreuses organisations et de très nombreux citoyens. Une extrapolation sur l'ensemble de la société française conduirait fort probablement à un niveau massif d'implication, compte tenu de l'importance de ce que nous appelons le Tiers État de la recherche (associations, ESS, TPE à vocation territoriale, etc.), comme précisé dans le chapitre 2 du Livre Blanc. Cette implication, souvent bénévole, tient à la curiosité et à la passion, à la volonté de connaître et de participer à l'aventure de la connaissance. Elle est aussi motivée par le « concernement » (des individus ou des groupes) qui sont confrontés à des problèmes qu'ils veulent résoudre.

### 2. Un engagement pour des causes communes

Les 10 cas illustrent l'importance de la mobilisation de la connaissance pour résoudre des problèmes qui dépassent le niveau individuel et qui affectent des collectifs. C'est ce que nous appelons les « causes communes », qu'il s'agisse des maladies, de la grande pauvreté, de la santé des populations défavorisées, des populations d'oiseaux, du développement d'un territoire, ... La connaissance est essentielle pour mieux cerner le problème, contribuer à sa mise à l'agenda et proposer des solutions.

### 3. Dépasser les clivages traditionnels entre public et privé

Alors que l'on est habitué à un raisonnement dichotomique public/privé (même lorsque l'on promeut les partenariats public-privé), les 10 cas montrent l'importance des formes associatives mais aussi l'absence d'une coupure nette entre organisations marchandes et non marchandes. L'innovation élargie qui est souvent en jeu peut en effet être à la fois sociale, environnementale et économique. Elle peut être conçue dans des processus qui associent des organisations de tous types, dont certaines sont tournées vers des activités marchandes. Ici, c'est la logique du projet, notamment l'engagement pour des causes communes, qui semble pertinent.

### 4. Connaissances actionnables et capacitation

Pour l'essentiel, ces 10 cas nous montrent des situations de production de connaissances dans les contextes d'action. Les connaissances produites doivent donc être utilisables dans l'action. Il s'agit de connaissances actionnables qui sont généralement co-produites par des projets de recherche action participative. Un objectif essentiel est la montée en compétences et en capacités des acteurs, la capacitation. Cela ne signifie pas que les connaissances scientifiques sont remises en cause ni qu'elles sont mises en équivalence avec les autres formes de savoir. Ce qui est visé, c'est au contraire un plus large accès aux connaissances scientifiques. Ce qui est aussi visé, c'est la fertilisation croisée entre connaissances scientifiques, savoirs d'action et savoirs d'expérience.

Enfin, ce qui ressort en creux dans ces 10 cas, c'est que les acteurs du Tiers État de la recherche ont des besoins considérables en équipements et en soutiens pour participer à la production de connaissances par leurs propres moyens et dans leurs interactions avec les organisations de l'enseignement supérieur et recherche.

# Collectifs & biens communs

« Ce qui fait « communauté », selon le sens classique du terme, ne relève pas d'une activité. Nous voudrions donc montrer que la catégorie du *commun* intéresse de très près la sociologie en ce qu'elle déplace l'opposition classique (qui était aussi politique) entre communauté traditionnelle (« holiste ») et société moderne (« individualiste »). Elle permet de penser une façon moderne de « faire communauté », laquelle ne vise pas à réactiver la communauté close fondée sur l'identité des semblables, nostalgie à la source de toutes les « révolutions conservatrices », mais à réactualiser la conception d'une société de coopérateurs-citoyens fondée sur la mise en commun des singularités. (...) »

**Christian Laval**, « « Commun » et « communauté » : un essai de clarification sociologique », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Des communs au commun : un nouvel horizon sociologique ?, mis en ligne le 19 octobre 2016, consulté le 01 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5677>

# Collectifs & biens communs

« (...) En ce sens, le mouvement des communs renoue avec les intuitions sociologiques et politiques les plus puissantes qui, de Pierre-Joseph Proudhon à Marcel Mauss, ont cherché à penser l'institution moderne de la réciprocité.

(...) Avec le « commun » ainsi entendu, on est très loin de l'idée attachée au concept sociologique de communauté, dans le contenu duquel l'appartenance, l'héritage, l'identité, l'interconnaissance immédiate sont des dimensions privilégiées. »

**Christian Laval**, « « Commun » et « communauté » : un essai de clarification sociologique », *Sociologies* [En ligne], Dossiers, Des communs au commun : un nouvel horizon sociologique ?, mis en ligne le 19 octobre 2016, consulté le

01 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5677>

# Collectifs & biens communs

[La communauté retrouvée ?](#)

[La modernité du commun](#)

[Le retour vers l'association ?](#)

[Force collective contre communauté](#)

[Une société d'individus coopérants](#)

**Christian Laval**, « « Commun » et « communauté » : un essai de clarification sociologique », *Sociologies* [En ligne], Dossiers, Des communs au commun : un nouvel horizon sociologique ?, mis en ligne le 19 octobre 2016, consulté le 01 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5677>

# Collectifs et biens communs

## *SociologieS*



**Dossiers**

**Des communs au commun : un nouvel horizon  
sociologique ?**

Dossier préparé par Pierre-Marie David et Nicolas Le Dévédec

2016

# Le contexte numérique et les nouvelles possibilités

- Biens non rivaux
- Change le rapport au savoir
- Le savoir a d'autant plus de valeur qu'il est partagé
- Au cœur de notre épistémologie et de nos pratiques professionnelles de chercheurs

Source : Qu'est-ce que l'accès ouvert ? <https://books.openedition.org/>

# Repenser les connaissances et obstacles

Renouvellement de la façon de penser les connaissances et la tentation de les garder pour soi :

- 1. Le coût de production de la connaissance chute** et la diffusion des savoirs est possible à une échelle mondiale. C'est une possibilité inégalée jusqu'ici.
- 2. L'usage de certains moyens techniques conduit à des essais de réappropriation** par certains des connaissances libres et à de nouveaux droits d'accès payant.

# Repenser les connaissance et obstacles

**3. Les écoles, les bibliothèques, les universités jouent un rôle central** et sont confrontées à la question à de nouvelles propriétés qui tendent à limiter la circulation et la créativité

**4. Les citoyens essayent de se mobiliser pour limiter les « [enclosures](#) »,** c'est à dire « toute une série de stratégies par exemple de renforcement de la propriété intellectuelle ou d'installation de normes techniques ([verrou numérique du type DRM](#)) visant à limiter la circulation et le partage de l'information et du savoir »

L'enjeu principal est justement de trouver les équilibres entre libre-savoir et enclosure.

# Essai de typologie des communs de la connaissances

## L'angle juridique

La dématérialisation produit des droits de propriété potentiellement infinis, mais une gauche-d'auteur ([Copyleft](#)) ou des licences *Creative Commons* régulent les usages possibles des productions. Les licences *Creative Commons* sont un ensemble de conventions qui confèrent des droits aux usagers en combinant différents attributs.

Ces conventions traitent de l'attribution de l'œuvre dans son utilisation ou réutilisation, de l'autorisation ou de l'interdiction d'une utilisation commerciale, du partage dans les mêmes conditions et de l'acceptation ou du refus du partage dans les mêmes conditions

( **Extrait de** [Creative Commons France](#) )

# Licences CC

Désignation complète du contrat	Terme abrégé désignant la licence	Symboles désignant la licence			
Paternité	CC-by				
Paternité Partage des conditions initiales à l'identique	CC-by-sa				
Paternité Pas de modification	CC-by-nd				
Paternité Pas d'utilisation commerciale	CC-by-nc				
Paternité Pas d'utilisation commerciale Partage des conditions initiales à l'identique	CC-by-nc-sa				
Paternité Pas d'utilisation commerciale Pas de modification	CC-by-nc-nd				

Source : <http://www.biblio.univ-evry.fr/expos/oaweeek2014/index2.html>

Moteur de recherche CC : <http://flickrcc.bluemountains.net/flickrCC/index.php>

# Licences CC

## ■ Bonnes pratiques

### Les droits d'utilisation, la propriété intellectuelle



**Crédit photographique :** [Eruption](#) par [Spettacolo puro](#), licence [CC by](#)

Nom de la photo + lien

Nom de l'auteur + lien

Lien vers le contrat Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/deed.en>

# Essai de typologie des communs de la connaissances

## Les processus de production

Les processus de production des communs sont souvent marqués par des dynamiques collaboratives. La fréquentation de groupes variés d'individus dans des grappes d'innovation, des incubateurs, des associations inspirantes ou des tiers lieux par effet de croisement d'idées, d'émulation et de sérendipité, produit de nouveaux savoirs. (...)

Le marché de la connaissance académique ou de la recherche se voit bousculé par la force créative des amateurs qui se sentent moins contraints par une quête de vérité et de précision et plus par la qualité des usages. Au sein de communauté d'apprentissage, un *social learning* et des apprentissages informels opèrent, ce que certains captent.

# Essai de typologie des communs de la connaissances

## La forme

Lorsqu'on évoque les communs on imagine les encyclopédies libres telles que [wikipédia](#) et ses 1 914 000 articles et sa construction collective du savoir avec 22 000 contributeurs (pour la francophonie), on pense aussi aux bases de données tutoriels, aux livres blancs ou aux bases d'articles de recherche mise librement à la disposition de tous comme sur [HAL](#) Archives Ouvertes, une base de plus de 1 300 000 articles .

Et, pourquoi ne pas ajouter les communautés d'apprentissage qui sont en soi des communs vivants et fragiles ? Par exemple les Réseaux d'Echange Réciproque des Savoirs ([RERS](#)) pourraient en faire partie ? Ou bien certains groupes de co-développement professionnels, anciens, patinés et sages comme de vieux arbres ?

# Essai de typologie des communs de la connaissances

## La philosophie d'apprentissage et d'ouverture

La philosophie d'apprentissage des communs est portée par le mouvement [Open education](#) que [Matthieu Cisel trace depuis les années 60](#) aux États-Unis.

- Si cette philosophie était proche de l'école nouvelle à cette période; elle converge désormais avec les mouvements de conception de logiciels libres.
- Les initiatives de ressources éducatives ouvertes ou *d'Open Science* ou [sciences participatives](#) misent aussi sur le partage pour l'avancement de la connaissance de tous.

# Essai de typologie des communs de la connaissances

## Les lieux de production

Les lieux de production des communs de la connaissance font l'objet de partages localisés et en proximité par exemple dans le cadre du développement de légumes bio ou de la [permaculture](#).

Ils peuvent être soutenus par des Université d'éducation populaire ou des associations [Université du Nous](#) ou [Mouvement des Colibris](#). Ils se produisent parfois dans des tiers lieux, [recyclerie](#), ou il s'agit de fabriquer des objets et d'accéder à des banques de plans libres de droits avec les [Fab-Labs](#).

# Les communs comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Les communs de la connaissance font partis du [patrimoine culturel immatériel de l'humanité](#), à nous de les faire grandir et de les préserver.

L'Unesco définit ce patrimoine ainsi

« Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel. »